

AVIS PUBLIC

AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES USAGE CONDITIONNEL (RÉSIDENCE DE TOURISME) – NOVEMBRE 2021

- 1. Cet avis public est donné en vertu de l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- 2. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 23 novembre 2021 à 19 h 30, les membres du conseil municipal devront statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante :

3829 1^{ER} RANG DONCASTER

Dossier: UC-2021-00050

Lot: 3 981 656 du cadastre du Québec

Objet : permettre une résidence de tourisme conformément au règlement sur les usages conditionnels

numéro 608. Zone : EF-05

Une présentation détaillée de la demande peut être consultée sur le site web de la Municipalité à l'adresse : http://valdavid.com/calendrier-citoyen/consultation-ecrite-usage-conditionnel-residence-detourisme/

- 3. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande d'usage conditionnel, en personne, pendant la séance du conseil municipal.
- 4. En raison de la COVID-19, toute personne intéressée peut également se faire entendre par écrit, en faisant parvenir ses commentaires au plus tard le 22 novembre 2021, via les méthodes suivantes :

Courriel: juridique@valdavid.com

Courrier postal: Mairie – Consultation écrite, 2579, rue de l'Église, Val-David, JOT 2NO

DONNÉ À VAL-DAVID, le 8 novembre 2021

(Signé Carl Lebel)	
Carl Lebel	
Secrétaire-trésorier adjoin	t